

Bonjour,

Nous vous écrivons au sujet de votre demande d'accès à des documents de la Commission enregistrée le 9 juillet 2025, sous la référence 2025/3508.

Le 29 juillet 2025, nous vous avons demandé de préciser la portée de votre demande, car elle n'était pas claire.

Étant donné que vous n'avez pas répondu à notre demande de clarification, nous n'avons pas pu commencer à traiter votre dossier et nous l'avons clôturé.

Cordialement,

JUST.A4